

Paris, le 7 octobre 2009

Le jeudi 1^{er} octobre 2009, un conseil de la CCAS et une session du Comité de Coordination se sont trouvés quelque peu mouvementés, agrémentés d'interruptions de séances et de motions de divers ordres.



L'objet de ces interruptions était lié aux débordements qui sont en cours ou qui ont eu lieu sur certaines CMCAS à la suite de l'élection des bureaux des Conseils d'Administration de celles-ci.

Finalement, aucun point à l'ordre du jour n'a été abordé et le conseil ainsi que la session ont été reportés au 15 octobre.

FO Énergie et Mines dénonce l'attitude agressive de délégations CGT dans certaines CMCAS où le résultat du scrutin a permis de dégager une nouvelle impulsion et une nouvelle majorité pour gérer localement les activités sociales autrement.

FO Énergie et Mines a toujours prôné le dialogue et le respect de la démocratie.

Le « *jusque boutisme* » de certains doit cesser pour que l'expression des agents soit respectée. Le pluralisme et la démocratie doivent rester des ancrages forts pour l'ensemble des délégations.

FO Énergie et Mines a interpellé le Président du Comité de Coordination sur le rôle impartial qui lui est dévolu et la nécessité de rappeler à l'ensemble des CMCAS l'article 12 du règlement commun des CMCAS qui s'impose... pour éviter certaines dérives locales.

Aujourd'hui face au référé déposé par la CGT du 93 en vue d'annuler les élections de cette CMCAS et l'assignation de notre représentant devant le tribunal, FO Energie et Mines soutient ses élus face à ces attaques inacceptables. Nous en appelons au respect des personnes et des biens, aux valeurs de tolérance, à un retour à la raison et à la force du militantisme au travers du débat d'idées.